Envoyé en préfecture le 04/04/2026
Reçu en préfecture le 04/04/2026
Publié le
ID : 029-212901722-20260404-D202625-DE

EXTRAIT DU REGISTRE

DES DELIBERATIONS

DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de Conseillers en exercice : 19
Présents : 17
Votants : 19

L'an deux mil vingt-six, le deux avril à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de la commune de PLOMODIERN dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Joël BLAIZE, Maire.

Date de Convocation du Conseil Municipal : 26 Mars 2026

Étaient présents les conseillers municipaux suivants :
Laure-Anne KÉRISIT, Gilles FÉREC, Dominique MIGNON, Corinne FLOC'H, Alain JOLEC, Nicole BOURHIS, Patrick PHILIPPE, Anne-Laure MEUDEC, Philippe PLOUZENNEC, Damien LE BRIS, Estelle ALLAIN, Fabrice MARCHADOUR, Nathalie JAVELLE, Gwladys GOUDON, Eddy DEBIEU, Amélie THÉBAULT.

Etaient absents excusés :
Alain PLAUD a donné pouvoir à Nicole BOURHIS
Marine HILLION a donné pouvoir à Philippe PLOUZENNEC

Secrétaire de séance : Nicole BOURHIS

2026-25
Désignation des représentants de la commune au Comité National de l'Action Sociale (CNAS)

Monsieur Le Maire propose de désigner un représentant de la commune au CNAS.
Après avoir délibéré, le Conseil Municipal vote à l'unanimité pour la représentante désignée ci-dessous : Nicole BOURHIS

POUR EXTRAIT CONFORME

LE MAIRE — LA SECRETAIRE

MAIRIE DE PLOMODIERN * FINISTÈRE *

Joël BLAIZE — Nicole BOURHIS